



FORMATION & ATELIER JURIDIQUE

Obtenez un devis gratuit : contact@legabase.fr / 07 51 31 83 32

S'initier au droit de la propriété intellectuelle

Savoir protéger sa marque et ses créations

Objectifs

- Découvrir et appréhender la réglementation du droit de la propriété intellectuelle
- Savoir protéger par la marque
- Savoir protéger par le brevet

Profil des stagiaires

Chef d'entreprise, Juriste, assistant juridique expérimenté

Moyens pédagogiques

- Apport théorique sur la réglementation
- Approche pratique à l'aide de mises en situation et cas concrets
- Formation dispensée à l'aide d'un support de formation
- Evaluation du niveau des connaissances des stagiaires en début de formation
- Evaluation des acquis des stagiaires en fin de formation

Encadrement de la formation

Introduction à la propriété intellectuelle

Qu'est-ce que la propriété intellectuelle ?

La place des droits d'auteur

Qu'est-ce que le copyright ?

Qu'est-ce qu'une marque ?

Qu'est-ce qu'un dessin et modèle ?

Qu'est-ce qu'une création technique ?

Intérêt particulier : comment protéger ses droits d'auteur

A. LA PROTECTION PAR LA MARQUE

1 Les conditions à réunir pour prétendre à l'enregistrement d'une marque

Les signes pouvant être protégés

L'absence d'usage : quels

Suivez-nous :



WWW.LEGABASE.FR

ATELIER & FORMATIONS JURIDIQUES

Tél : 07 51 31 83 32 - Courriel : contact@legabase.fr - www.legabase.fr SAS au capital de 1000

Siège social : 24 Rue Robert Desnos, 69120 Vaulx-en-Velin (Auvergne Rhône Alpes)

Pôle juridique centre : 73 Rue des Anciens Combattants d'Afrique du Nord, 45700 Villemandeur (Centre Val de Loire)



FORMATION & ATELIER JURIDIQUE

Obtenez un devis gratuit : contact@legabase.fr / 07 51 31 83 32

risques ?

L'investissement : coût, intérêt...

2 La procédure de dépôt

La recherche d'antériorité

Les étapes à respecter Les coûts

Choix géographique de la protection : national, étranger...

Qui peut vous aider dans la procédure ?

3 Les droits d'exploitation de la marque

Droit de propriété de la marque

Les actes prohibés contre lesquels la marque protège

4 L'exploitation de la marque

Droit d'usage de la marque Droit de céder la marque

Droit de louer la marque : la licence

B. LA PROTECTION DES CRÉATIONS TECHNIQUES : LE BREVET

1 Les conditions à réunir pour prétendre au dépôt d'un brevet

L'objet d'un brevet, pourquoi un brevet ?

Un choix : entre protection et investissement

2 La procédure d'obtention

Recherche d'antériorité La brevetabilité

Les étapes à respecter

Le choix géographique de la protection

Intérêt particulier : modèle de brevet

3 Le titulaire des droits de brevet

Qui peut être titulaire d'un brevet ?

Cas particulier de la copropriété des brevets

Intérêt particulier : cas particulier des salariés auteur de la découverte (invention)

4 Les droits acquis par le brevet : le monopole

Le droit d'exploiter son invention Le droit de refuser l'exploitation

Suivez-nous :



WWW.LEGABASE.FR

ATELIER & FORMATIONS JURIDIQUES

Tél : 07 51 31 83 32 - Courriel : contact@legabase.fr - www.legabase.fr SAS au capital de 1000

Siège social : 24 Rue Robert Desnos, 69120 Vaulx-en-Velin (Auvergne Rhône Alpes)

Pôle juridique centre : 73 Rue des Anciens Combattants d'Afrique du Nord, 45700 Villemandeur (Centre Val de Loire)